



Le Petit Serverettois

JUIN 2023... ANNEE 10, N°19

*« La vraie générosité
envers l'avenir
consiste à tout donner
au présent. »
Albert Camus*

**Chères Serverettoises et chers Serverettois,
Avec cet autre exemplaire de notre journal municipal, vous
allez avoir l'occasion de découvrir les nouvelles de notre
belle commune, la réalisation des chantiers de ce semestre
et les investissements programmés pour 2023.**

**Nous vous dévoilerons aussi le programme proposé
par les associations pour les manifestations à venir pour cet
été, sans oublier l'inauguration de l'Église Saint-Jean
à laquelle vous êtes tous conviés.**

**Œuvrant toujours pour votre satisfaction, nous vous
laissons parcourir notre « Petit Serverettois ».**

Séverine Cornut



Inauguration de l'église Saint-Jean



Samedi 24 Juin 2023



erverette

SECRÉTARIAT DE MAIRIE**MAIRIE 48700 SERVERETTE****Tél : 04 66 48 30 36**E-mail: mairie.serverette@gmail.comSite internet: www.serverette.frLe secrétariat de mairie
est ouvert au public**MARDI: 10h00 à 12h00****JEUDI: 15h00 à 17h00****LOTISSEMENT****« LA QUINTAINE »**

Pour rappel, la commune
vend des terrains viabilisés
au prix de 20 € le m².

Le lotissement est situé au cœur
du village avec vue sur la Truyère,
et à proximité des commerces.

Il reste actuellement



3 lots à vendre:

Lot n°1 = 618 m²

Lot n°2 = 600 m²

Lot n°3 = 576 m²

CÔTÉ MAIRIE**INFOS****PERSONNEL COMMUNAL**

Suite à un mouvement de personnel, nous accueillons Olivier, qui nous a rejoint via le service remplacement du Centre De Gestion, pour assurer la fonction d'agent technique polyvalent, en attendant que la Commune procède à un recrutement

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023

En date du 10 avril, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif de la Commune de Serverette pour l'exercice 2023 ainsi que ses budgets annexes, eau et lotissement la Quintaine, équilibrés de la manière suivante :

Budget Commune

En fonctionnement : 259 674,00 €

En investissement : 447 153,04 €

Les principaux projets pour cette année sont la mise en place d'une Défense Extérieure Contre l'incendie, la restauration des vitraux et d'une partie de la toiture de l'église Saint-Vincent, la réfection des portes des garages communaux, la restauration des murs de la Fontanelle, côté voirie le goudronnage des trottoirs de Rancine et d'une partie de la rue des Remparts à l'entrée des logements sociaux.

Budget Eau

En fonctionnement : 204 865,00 €

En investissement : 308 090,92 €

Au niveau A.E.P., une pompe à chlore a été installée au niveau du réservoir de Roudils, plusieurs vannes de sectionnement doivent être changées dans le village et la régularisation du captage du Mézère va continuer.

Budget Lotissement la Quintaine

En fonctionnement : 55 500,09 €

En investissement : 55 490,09 €

**VOTE DES TAXES
LOCALES 2023**

Le Conseil Municipal a
décidé lors de sa réunion
du 10 avril 2023

de maintenir les taux

d'imposition en 2023 à l'identique de ceux de 2022,

à savoir: Taxe Habitation : 5.50 %

Taxe Foncière Bati : 35.73 %

Taxe Foncière Pour Non Bati : 140.93 %



CÔTÉ MAIRIE**INFOS**

Pour vous rendre à l'inauguration,
pensez à covoiturer!



Séverine Cornut, Maire de Serverette
et ses Conseillers Municipaux
sont heureux de vous inviter à l'inauguration de la fin des
travaux de restauration de l'église Saint-Jean.

Samedi 24 juin 2023

Rendez vous à partir de 15h à l'église en présence de tous
les partenaires qui ont œuvré pour la réalisation de ce projet.

Nous partagerons le verre de l'amitié

Une Messe sera célébrée à 17h
par l'Evêque de Mende Monseigneur Bertrand.



19

INFORMATION ADRESSAGE

Afin d'optimiser les services rendus aux citoyens de notre commune, nous avons engagé, dans le cadre de la loi 3DS, une action de dénomination de ses voies et de numérotation des locaux. L'adressage contribue ainsi à améliorer la sécurité (Services d'urgence – Police – Gendarmerie) et l'efficacité des services (Fibre optique – Livraisons – Réseaux).

La Base d'Adresse Locale devient la seule base officielle de la commune et se substitue à tous les fichiers existants. Ces adresses seront alors intégrées à la Base d'Adresse Nationale qui met ses données à la disposition de tous les utilisateurs d'adresses.

Les plaques de numérotation sont arrivées à la mairie depuis quelques mois.

Pour ceux qui ne les ont pas encore récupérées, vous pouvez passer les chercher aux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie. Ces numéros seront à apposer par vos soins, de façon visible sur votre domicile. Ces plaques, offertes par la municipalité, vous seront délivrées une seule fois, accompagnées d'un certificat d'adressage faisant foi de votre nouvelle adresse.

N'hésitez pas à passer en mairie si vous avez besoin d'autres certificats d'adressage, à votre nom de jeune fille ou pour vos enfants par exemple.



PROGRAMME DE RÉNOVATION DES POINTS LUMINEUX LES PLUS ÉNERGIVORES

La commune souhaite éteindre l'éclairage public au sein du village de Serverette. Son extinction nocturne permet tout à la fois de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et de diminuer la facture

énergétique. Pour ce faire, nous nous sommes rapprochés du SDEE, qui propose, en complément de l'extinction, un programme de rénovation des points lumineux les plus énergivores. Cela concernerait environ 41 lanternes dites énergivores (puissances supérieures à 80 w), il faut compter 700 € par lanterne.

Ce type d'opération peut-être subventionné par le SDEE, à hauteur de 250 € par lanterne.



CÔTÉ MAIRIE

INFOS

SÉCURITÉ VILLAGE

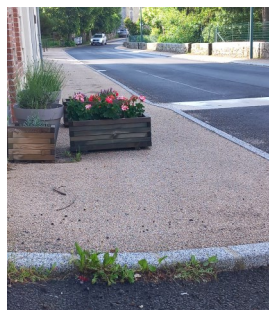
Afin de favoriser la prévention et dans le but d'améliorer la sécurité de la rue Royale, deux radars pédagogiques seront installés dans la zone limitée à 30km/h. Pour rappel, les trottoirs sont exclusivement dédiés à l'usage des piétons.

Aussi merci : aux automobilistes de ne pas stationner en permanence sur ceux-ci, au détriment des piétons qui sont obligés de se mettre en danger pour circuler, aux commerçants de respecter le droit de passage sur les trottoirs comme stipulé dans les arrêtés d'occupation du sol, aux riverains de ne pas les encombrer, avec des pots de fleurs en plein milieu par exemple.

Il en va de la sécurité de chacun.

Pour rappel, il existe au sein du village différents parkings permettant le stationnement. Certains sont marqués au sol permettant un alignement optimum des véhicules.

Ces places de stationnement peuvent-être aussi identifiées de différentes manières: place réservée à la clientèle des commerçants, place handicapée. Merci de respecter les différents usages de ces stationnements et ainsi de respecter les usagers qui en ont besoin. Il en va de la bienveillance pour tous et du bon vivre en société. Afin de respecter l'Autre et la sécurité de tous, malgré de nombreux rappels aux incivilités dans chaque Petit Serverettois, et suite aux sollicitations du collectif de défense et de sécurité de la qualité de vie des Serverettois, il a été demandé aux forces de l'ordre d'être plus présentes sur le village. Aussi, toute incivilité et tout manque de civisme risquent d'être sanctionnés.



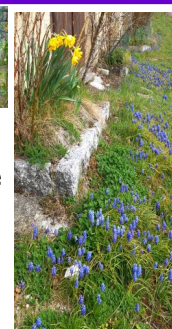
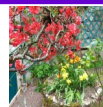
REMERCIEMENTS ET INCIVILITÉS

La municipalité tient à remercier tous les villageois qui participent à embellir notre petit village par des décorations et des plantations entretenues tout au long de l'année.

Pendant que certains contribuent à améliorer notre cadre de vie, d'autres, basement, profitent de ces bonnes volontés en volant, chaque année, les fleurs que plantent nos concitoyens ... Déplorable!...



Encore un
vol de
fleurs...



JOURNÉE DEFENSE ET CITOYENNETÉ

Vous êtes dans l'année de vos seize ans ? Alors vous avez obligation de passer en mairie afin de vous faire inscrire sur les listes de recensement. Une attestation de recensement vous sera délivrée, ainsi que les informations des conditions dans lesquelles vous participerez à la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.).

Ce document peut vous être réclamé lors de la constitution des dossiers de candidatures aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions au service de transport scolaire liO sont ouvertes du 12 juin au 31 juillet 2023. Il faut s'inscrire sur lio-occitanie.fr avant le 31 juillet. A compter du 1er août, une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25€ sera demandée aux familles. Cette année, la carte de transport scolaire permet de voyager gratuitement y compris les week-ends et vacances scolaires sur les autocars de lignes régulières du réseau liO, en plus de son trajet domicile – établissement scolaire.



CÔTÉ MAIRIE

INFOS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DES JEUNES

Un conseil communautaire des jeunes a été mis en place au sein de notre communauté de communes.

C'est une élection de représentants de la communauté de communes, mais des jeunes !

L'objectif est de vous unir afin de monter des projets qui vous tiennent à cœur, de faire entendre vos voix ainsi que celles d'autres représentants et de réunir vos envies pour créer ensemble un meilleur cadre de vie.

Les élections ont eu lieu la semaine du 26 au 30 mai 2023, six jeunes pour cette première campagne ont ainsi été élus. Ils vont se réunir 4 fois par an afin de discuter de projets mis en place par les jeunes et pour les jeunes.

**DEBROUSSAILLAGE** Avant l'été, pensez à débroussailler!

Un feu de végétation démarre du sol, dans 9 cas sur 10, à cause d'une action humaine. Les éléments fins de la végétation s'enflamment (herbes, broussailles, petites branches, aiguilles, etc.) et le feu se propage grâce aux arbustes et branches mortes les plus proches du sol vers la cime des arbres. Le feu est alors difficile à contrôler, car il se propage rapidement dans le feuillage et d'un arbre à l'autre, notamment lorsque les branches se touchent.



La masse combustible étant très importante, le front de flammes généré est très puissant, difficilement maîtrisable et peut occasionner des dégâts importants. Une simple étincelle peut dégénérer en un incendie nécessitant d'importants moyens de secours en moins d'un quart d'heure, surtout quand les conditions sont réunies (sécheresse, température élevée, vent...).

C'est pourquoi, il est primordial et obligatoire pour les propriétaires de débroussailler leurs terrains et leurs jardins.

L'élague des branches ou des haies, en plus de participer à la prévention du risque incendie, permet également la protection des réseaux aériens, l'amélioration de la sûreté et de la commodité de circulation. L'abattage des arbres en bordure des voies revêtues permet quant à lui de préserver le revêtement des routes détérioré par les racines.

Comment débroussailler votre terrain ?

Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier.



Supprimer les arbustes sous les arbres.



Couper la végétation basse (herbes, broussailles...)



Élaguer les arbres conservés.



Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.



Couper les arbustes morts et les branches sèches.



Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.



Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.



Éliminer les déchets par broyage, compostage ou mise en déchetterie.



Éloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.



Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr

FRANCE
NATION
VERTE
Agriculture • Mobiliser • Accélérer

AYONS
LES BONS
RÉFLEXES



CÔTÉ MAIRIE

INFOS

PCS ET DICRIM

En date du 15 décembre 2022, le Conseil Municipal a adopté son nouveau Plan Communal de Sauvegarde.

Dans un contexte de stratégie volontaire de prévention des risques majeurs identifiés sur la commune de Serverette, et afin d'optimiser les bons réflexes de chacun, en parallèle du PCS, un guide de référence dénommé DICRIM a été mis à jour par un groupe d'élus de la commune en concertation avec les services de la Préfecture.

Ce dossier décrit les risques majeurs et mentionne les consignes et les conduites à tenir en attendant les secours. Il se veut simple d'action et rapidement opérationnel pour une meilleure efficacité. Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est consultable en Mairie.

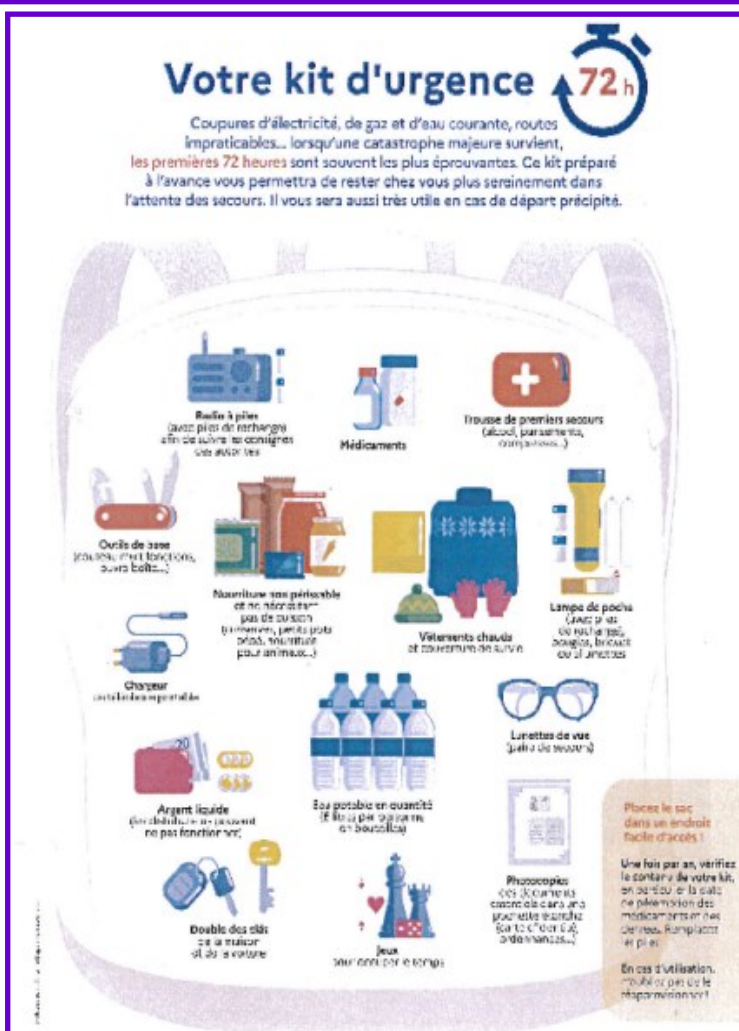
Qu'est-ce qu'un risque majeur?

Le risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou anthropique (liée à l'activité de l'homme), dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

Deux critères caractérisent le risque majeur, une faible fréquence et une énorme gravité.

Les risques majeurs sont regroupés en 3 familles :
risque naturel, risque technologique et risque sanitaire.

Les risques Majeurs à Serverette sont au nombre de :

Cinq risques naturels :**Un risque technologique :**

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le Dossier Départemental des Risques Majeurs sur le site internet « l'Etat en Lozère » ou « risques majeurs ».

CÔTÉ MAIRIE

INFOS

COMMUNE DE SERVERETTE
département de la Lozère

CONSIGNES

 Inondation rapide
 feux de forêt
 transport de marchandises dangereuses
 sismicité

> en cas d'inondation

 Fermez les portes, les fenêtres...
 Coupez l'électricité et le gaz
 Montez à pied dans les étages

> en cas d'accident de T.M.D

 Eteignez cigarettes et toutes sources de flammes
 Rentrez le plus rapidement dans un bâtiment en dur, portes, ventilations et fenêtres
 Fermez et calfeutrez volets, portes, ventilations et fenêtres

en cas de danger ou d'alerte

- abritez-vous**
take shelter / resguardese
- écoutez la radio 104.9 MHz**
listen to the radio / escuche la radio
Radio-France et pour Serverette
Radio France bleu Gard Lozère
- respectez les consignes**
follow the instructions / respete las consignas

 N'allez pas chercher les enfants à l'école
 Ne téléphonez pas, sauf en cas d'urgence

> en cas de feux
L'incendie approche

 Dégagez les voies d'accès
 Fermez les vannes de gaz et de produits inflammables

L'incendie est à votre porte

 Rentrez dans le bâtiment le plus proche
 Fermez volets, portes et fenêtres
 Ne vous approchez jamais du feu

Calfeutrez avec des laines mouillées

Ne sortez pas sans ordre des autorités

> en cas de séisme

 abritez vous sous un meuble solide
 éloignez bâtiments arbrés, pylônes
 évacuez les bâtiments
 coupez gaz électricité

pour en savoir plus, consultez > à la mairie, le document communal d'information > sur internet : www.prim.net

Consignes générales de sécurité :

En cas de catastrophe naturelle ou technologique, et à partir du moment où le signal d'alerte est déclenché, chaque citoyen doit respecter des consignes générales et adapter son comportement en conséquence :

Avant :

* Prévoir les équipements minimum et les objets de première nécessité :

-En cas d'évacuation : papiers personnels, médicaments urgents ou indispensables (traitements), couvertures, vêtements de rechange, un peu d'argent.

-En cas de confinement : radio-portable avec piles, lampe de poche, eau potable, trousse de secours, ruban adhésif, chiffons et ciseaux...

*S'informer en mairie : des risques encourus, des consignes de sauvegarde, du signal d'alerte, des plans d'intervention (PPI),

*Organiser: le groupe dont on est responsable, discuter en famille des mesures à prendre si une catastrophe survient (protection, évacuation, points de ralliement), Simulations : y participer ou les suivre, en tirer les conséquences et enseignements.

Pendant :

Evacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque,
S'informer, écouter la radio, aller sur le site <https://fr-alert.gouv.fr>
Informez le groupe dont on est responsable,
Ne pas aller chercher les enfants à l'école,
Ne pas téléphoner sauf en cas de danger vital.

Après :

S'informer, écouter la radio et respecter les consignes données par les autorités,
Informez les autorités de tout danger observé,
Apporter une première aide aux voisins ; penser aux personnes âgées et handicapées,
Se mettre à la disposition des secours,
Evaluer les dégâts, les points dangereux et s'en éloigner.

CÔTÉ MAIRIE

INFOS



SDEE
de la Lozère

« LE CONTENU DE NOS ORDURES MÉNAGÈRES »

A l'initiative du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère, une campagne de caractérisation des ordures ménagères produites par les ménages lozériens a été récemment réalisée. Au total, plus de 10 tonnes d'ordures ménagères, issues des différentes tournées de collecte du département, ont été triées à la main pour être séparées par nature, conformément au protocole établi par l'ADEME (Agence de la transition énergétique).

La caractérisation des ordures ménagères permet ainsi d'en connaître la composition. Cette connaissance est nécessaire pour adapter l'organisation du service public de gestion des déchets ménagers et mieux orienter les actions de sensibilisation, grâce à une meilleure connaissance de la part de déchets recyclables et valorisables encore présents dans nos ordures ménagères, ainsi que du potentiel de déchets évitables.

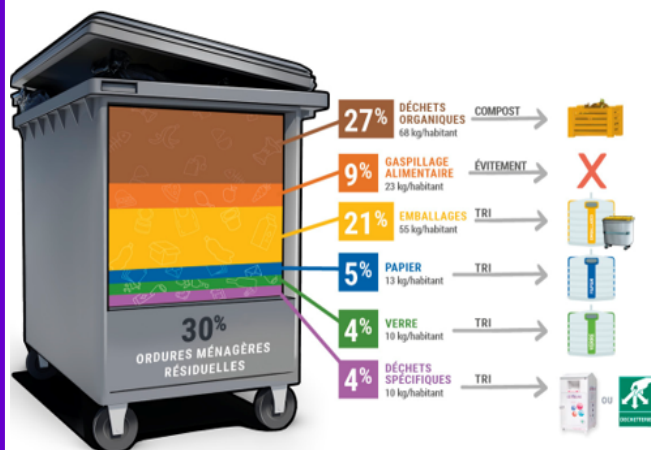
Tous les ans, chaque lozérien produit en moyenne **254 kg d'ordures ménagères**.

En adaptant nos modes de consommation et en améliorant notre geste de tri, plus de 70% de ces déchets pourraient être évités ou valorisés.

Notre poubelle contient en effet :

36% de déchets organiques, avec 23kg de gaspillage alimentaire par lozérien qui pourrait disparaître en étant par exemple plus vigilant aux dates de péremption et en achetant uniquement ce dont nous avons besoin, et 68 kg de déchets par habitant qui pourraient être compostés ou donner à nos animaux domestiques ;

30% de déchets de verre, papiers et emballages qui pourraient être recyclés s'ils étaient triés et orientés vers les bacs de tri ;



« LE CONTENU DE NOS ORDURES MÉNAGÈRES »

Eléments de synthèse pour bulletins locaux – Juin 2023

4% de textiles et déchets spécifiques

(petits appareils électroménagers, piles...) qui pourraient être triés et déposés dans les bornes de collecte ou en déchetterie.

Au final, seulement 30% des déchets présents dans notre poubelle d'ordures ménagères y ont réellement leur place, car ils ne sont effectivement pas valorisables.

Pourquoi et comment agir ?

Face aux enjeux environnementaux et aux évolutions réglementaires qui s'imposent à nous, il est aujourd'hui nécessaire de réduire et trier davantage notre poubelle d'ordures ménagères.

Réduire et trier nos déchets, c'est :

- *Éviter des coûts de transport et de traitement inutiles;
 - *Préserver nos ressources naturelles en recyclant les déchets qui peuvent l'être et en réduisant notre gaspillage alimentaire ;
 - *Permettre une prise en charge de nos déchets au juste prix, en orientant les déchets recyclables vers les filières qui leur sont dédiées et dont le financement est assuré en tout ou partie par les producteurs de déchets ;
 - *Maîtriser l'évolution des coûts de stockage de nos ordures ménagères, fortement impactés par l'évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).
- Chacun à notre échelle nous avons la possibilité d'agir, en adoptant au quotidien des gestes simples.

Ensemble, jetons moins, trions plus !

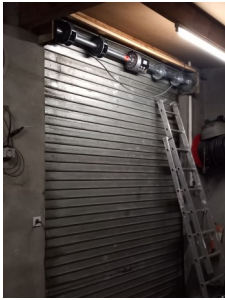
Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : <https://www.teamrecyclage.fr/>

CÔTÉ MAIRIE

TRAVAUX



PORTES DES GARAGES COMMUNAUX



Le mécanisme des portes des garages communaux s'est dégradé et grippé au fil du temps, créant des difficultés, voire empêchant même l'ouverture de certaines portes et posant un problème de sécurité quotidien pour ses utilisateurs. Une subvention à hauteur de 80% de la DETR a été obtenue pour restaurer ces portes, qui viennent d'être réparées grâce à la pose de moteurs électriques pour plus de confort pour notre agent municipal. La porte du grand garage a été changée permettant en plus l'amélioration de l'isolation.

Cette opération a été réalisée par l'entreprise Ferrier pour un coût de 9 264€ TTC.

PONT DE LA SOUCHÈRE

Les travaux de confortement du pont de la Souchère, ainsi que l'enrochement de cette voirie, réalisés par l'entreprise AB Travaux sont terminés, permettant la sécurisation de ce passage. Nous avons bénéficié de subventions, de l'Etat à hauteur de 50% de DETR et de 30% du Département dans le cadre des contrats territoriaux. Ces travaux se sont élevés à la somme de 30 820,80€.



CHEMIN DE LA FONTANELLE

Suite aux ruissellements des eaux de pluie sur un sol particulièrement sec, une partie du mur de soutènement du chemin de la Fontanelle, côté jardin, a subi un éboulement. Pour des raisons de sécurité, ce tronçon est donc interdit à toute circulation, un arrêté municipal a été rédigé en ce sens et des barrières de sécurité posées par les services municipaux afin d'en interdire



l'accès, en attendant des travaux de restauration qui concerneront aussi le mur de soutènement à l'entrée du chemin côté route d'Aumont.

FORÊT COMMUNALE DE LA ROUVIERE



Toujours dans le but d'aider à la régénération des plantations de notre forêt communale, Sébastien, aidé par Paul et Pierre, a arraché environ 230 plants, remis aussitôt en terre dans des zones préalablement préparées à les recevoir.

Vers l'ancienne carrière de Dalbière, un dépressage a été réalisé en régie pour desserrer les arbres et permettre aux pousses plus jeunes de prendre de l'ampleur et de se développer.





CÔTÉ MAIRIE

TRAVAUX



CAMPING

Côté camping, chaque emplacement, afin de l'identifier facilement, bénéficie d'une nouvelle plaque numérotée réalisée par « Loz'Imprim ». Les arbres ont été élagués, tonte, nettoyage et mise en route des installations ont été réalisés pour permettre le meilleur accueil de nos amis campeurs, en toute sécurité.



RUE DE L'ORME

Afin de finaliser l'accès à cette voie et de faciliter l'utilisation de ces escaliers par les usagers, une rampe a été créée par Sébastien en bas de la rue de l'Orme.



CHEMIN DU MOULIN DU BAYLE

Plusieurs enrochements ont été réalisés en régie sur le chemin du moulin du Bayle, afin d'éviter des affaissements et de sécuriser cette voie.

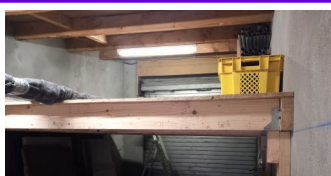


ÉGLISE ST JEAN

Les bancs de l'église Saint-Jean ont été réparés et traités, l'estrade refaite par Sébastien et Pierre.



L'aménagement des garages communaux, a été poursuivi, une mezzanine a été créée afin d'optimiser le rangement des locaux.



Des raccordements de canalisation d'eau potable, défectueux ou encore en plomb ont été réparés, modifiés ou créés, comme dans la rue Saint-Vincent.



Après avoir assuré le déneigement cet hiver, le camion communal est tombé en panne, ne nous permettant pas de finir en totalité le balayage de la commune.

CAMION EN PANNE



CÔTÉ MAIRIE

FÊTES ET CÉRÉMONIES

CÉRÉMONIE DU 19 MARS

En ce dimanche 19 mars, à l'occasion de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, c'est sous une pluie de giboulées que les messages étaient lus par Séverine Cornut, et son binôme au Département Patrice Saint-Léger, et au son du clairon joué par Jérôme Portal que retentissait la Marseillaise. A la fin de la cérémonie, entourés des Anciens Combattants et des Sapeurs-Pompiers, les autorités civiles et la population se rendaient à la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Au pied du monument aux Morts puis devant la stèle de la Résistance, Anciens Combattants, Sapeurs-Pompiers, Élus et Administrés étaient rassemblés sous un ciel couvert, pour fêter ensemble l'armistice de la seconde guerre mondiale, et commémorer cette Journée du Souvenir. Tout le monde se retrouvait à la salle des fêtes pour clôturer cette manifestation sous le signe de la convivialité.





LES NOUVEAUTÉS...

CÔTÉ COMMERCE ET SERVICES

BIBLIOTHEQUE

Depuis plusieurs mois, Anne répertorie et étiquette les livres de la bibliothèque communale afin d'informatiser le prêt de ces livres. Elle est aidée dans cette tâche de Marie-Line et de Marie que nous remercions pour leur temps.

SAPEURS-POMPIERS



Les pompiers de Serverette recrutent, pas besoin d'être une super héroïne, ni d'être un super héros.

Venez comme vous êtes, vos compétences deviendront notre force.



Contactez nous! : Centre de Secours de Serverette

:06 82 49 63 07



O'FEELING VIBRATOIRE

Praticienne Énergétique, je travaille les énergies avec la pratique du Reiki. D'origine Japonaise, c'est une pratique d'imposition et d'apposition des mains aux endroits bien spécifiques du corps. Le Reiki permet l'équilibre entier de l'être, à la fois sur le plan physique, mental, émotionnel et spirituel. Il << reikilibre >> les différents Chakras. Puissante méthode de relaxation.

<<L'ultime secret dans la science Reiki est l'amour inconditionnel.

N'oubliez pas de donner à vous-même chaque jour cet amour . >>

Les séances se déroulent au cabinet à Serverette, possibilité de déplacement.

Prise de RDV auprès de Mary Clélya au 0649789186.

CHEZ GUSTOU



Le bar/restaurant/chambres d'hôtes « chez Gustou » ouvrira ses portes début septembre.

CÔTÉ FOYER DE VIE

REPAS DU CLUB DE PÉTANQUE SAINTE ALBANAISE

Le Samedi 11 mars 2023 a eu lieu le repas du club de pétanque de St Alban. C'est avec grand plaisir que les pétanqueurs du foyer de vie de Serverette ont partagé le repas et la soirée dansante avec les adhérents du club St Albanais. Ce moment fut très apprécié par l'ensemble des résidents où certains ont pu danser et échanger avec les membres du Club. L'accueil, toujours aussi chaleureux, permet aux résidents de s'inclurent aisément. *Ludivine H.*



LES VERTS DE LA MARGERIDE

Samedi 22 avril 2023, les résidents du foyer de vie Ste Angèle ont été invités par l'association « les Verts de Margeride » à venir soutenir l'ASSE au stade Geoffroy Guichard à Saint-Etienne, face à Metz. Au départ de Grandrieu, nous montons dans le car affrété pour la sortie.

Les Verts de Margeride regroupent les supporters locaux, ainsi que les résidents des différentes structures du nord de la Margeride qui soutiennent cette équipe.

Cela a permis aux résidents de partager une journée festive autour d'une rencontre sportive qui les passionne. Ils ont également participé à l'ambiance populaire du stade. Avant le match, nous avons pique-niqué aux abords du stade un repas à base de « charcuterie maison » confectionné par les membres de l'association ainsi que d'autres produits locaux.

Christine L. et Véronique N.



CÔTÉ ASSOCIATIONS

SOPHROLOGIE

Pour tout renseignement, contacter
Claudie ROCHE-VIDAL

EXERCICE DE RESPIRATION POUR MIEUX DORMIR

Je m'installe confortablement dans mon lit, avant de m'endormir, les mêmes conditions qu'au moment de m'endormir.

Je place une main sur mon ventre et une main sur mon coeur.

Je respire naturellement, sans forcer, pendant quelques instants.

Puis je ferme les yeux. Je pense à ma respiration, j'inspire et je sens le mouvement de mon ventre, j'expire et je sens le mouvement de mon ventre.

Puis j'inspire plus calmement et lentement et je souffle doucement par ma bouche comme si je voulais faire voler une petite plume.

Je pense à ma respiration.

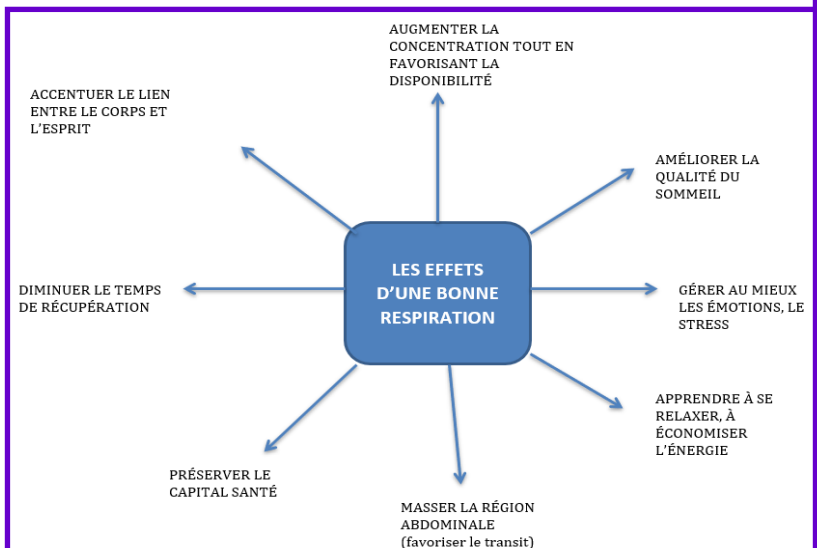
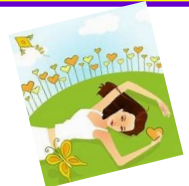
Je peux même imaginer que l'air est bleu pastel, que j'inspire cette belle couleur qui m'apaise et me tranquillise.

J'expire aussi cette couleur.

Je le fais au moins 3 fois en ne pensant qu'à ma respiration.

Je recommence chaque soir pour peu à peu réussir à mieux dormir.

BON COURAGE



CÔTÉ ASSOCIATIONS

ASSOCIATION "SUR LE QUI VIVE"

✧ PROGRAMMATION ✧

Vendredi

Ouvertures des portes du festival à 17H

18h00 ➤ Discours présentation festival

18h30 ► Vernissage de l'exposition, ouverte tout le week-end.

20h30 ► CHÂTEAU FORTE (LIVE)

23h30 **SOUTINERIE (LIVE)**

01h00 🎧 SPATIOSSELET (LIVE)

Samedi

14h00 🎧 HEARING THE SKY
(danse) salle des fêtes de Serverette

15h00 **B R U I R E** de Lou Pennetier
(danse) dans l'espace public

16h00 ● **ANABA (LIVE)**

Reprises chansons à textes, rivière

17h00 ► **DYMANCHE (LIVE)**

18h30 ► PRISE DE RISQUE (LIVE)

20h00 🎧 LÉO DE HURLEVENT (LIVE)

21h30 ● COUR DE RÉCRÉ (LIVE)

23h00 **LERKA JO (LIVE)**

00h30 🎧 **MONA MIOCA (DJ SET)**

Dimanche

14h00 ► **LES CRAZY (LIVE)**

15h00 ► **ATTENTION LE TAPIS PREND FEU (LIVE)**

16h00 ▶ ^^CHAPOCHAPO

17h30 📍 PELDRÙT (BALTRAD)

19h00 ► CHANT POLYPHONIQUE DU VILLAGE



retrouvez les infos sur
festival-2-serverette.sitew.fr



☆.....*~.....***Tout au long du festival** ☆.....*~.....*

Exposition ouverte

Projections de films dans le grenier

Sirène, voyance près de la rivière

INFOS UTILES :

ADRESSE

Rue Principale, 48700 Serverette, France

▶ PAS DE CB

mais paix, amour et bières pas chères

● La billetterie est déjà en ligne : <https://www.helloasso.com/.../festival-de-serverette-2>



CÔTÉ ASSOCIATIONS

PATRIMOINE ET TRADITIONS



Bonjour à tous, Lors de notre dernière assemblée générale, il avait été envisagé de mettre en sommeil l'Association par manque de bénévoles et d'aide sur différentes manifestations. C'est avec grand plaisir que nous avons vu notre équipe s'agrandir et donc pouvoir continuer un peu plus sereinement. Depuis plusieurs années nous souhaitions organiser des activités en hiver, mais faute de moyens, c'était impossible.

Voilà, pour la première année, quelques après-midi récréatifs ont été mis en place : décembre, février, avril !

Les nouveautés : Le 04 décembre 2022 : atelier « travail manuel » afin de préparer Noël, confection des décorations du sapin de Noël de la mairie qui seront posées lors de l'après-midi « fêtons Noël », moment de partage d'idées, de créativité et d'entraide bien agréable.

Le 18 décembre 2022 : Retrouvaille à la salle des fêtes pour la décoration du sapin, et malgré le vent froid nous l'avons paré de ses plus beaux atours, avec la précieuse aide des enfants et de quelques résidents du foyer de vie.

Le froid nous ayant vite ramené à l'intérieur où l'association offrait le goûter à tous. Et, vous voulez savoir... Une grande surprise à Serverette !!! Le Père Noël, son poney (car les rennes devaient se reposer avant la grande nuit) et les elfes se sont arrêtés, attirés par le chants des enfants, et ont distribué des cadeaux et des chocolats à tous les enfants sages...

Bizarre, cette année tous les enfants ont été sages. Quelle joie de voir tous ces bambins surpris et les yeux brillants de bonheur...

Le lendemain la distribution a été faite « aux petits absents » du village.

Le 26 février 2023 : « Carna' Crêpes » quand carnaval rime avec plaisir de se retrouver, malheureusement, toujours trop froid pour le défilé dans les rues du village. Grand succès pour cet après-midi où chacun a pu déguster de bonnes crêpes confectionnées par les bénévoles de l'association et se réhydrater avec du cidre. Quelques déguisements, mais peut mieux faire... Les enfants nous ont offert un magnifique défilé. Merci à eux et à ceux qui ont joué le jeu.

Le 10 avril 2023 : « La chasse aux œufs » Nous avons oublié que tant d'enfants habitaient à Serverette ! Environ 35 petits gourmands ont cherché frénétiquement les œufs de Pâques lâchés par « Les Cloches » dans le pré derrière la mairie. Les enfants étaient aux anges, quel plaisir de les voir courir en tous sens afin de trouver les chocolats. Puis ils ont cherché Caroline, avec laquelle, ils ont confectionné leur dessert du jour « le tiramisu de Pâques » bien connu ! Là encore un grand moment de joie, de bonheur et de crème sur le bout du nez ! Rendez-vous pris pour l'an prochain pour de nouvelles aventures.

Voir le calendrier P20 pour les animations 2023

Si vous souhaitez nous suivre: Facebook : le collectif d'associations de Serverette

Mail : assopatrimoineettraditionsserverette@orange.fr

Merci à toute l'équipe pour son travail et pour faire que Serverette reste une petite commune active! Si vous souhaitez adhérer à l'association:



BULLETIN D'ADHESION DU 01/01 AU 31/12

NOM : PRENOM:

Adresse :

Mail :

Téléphone:

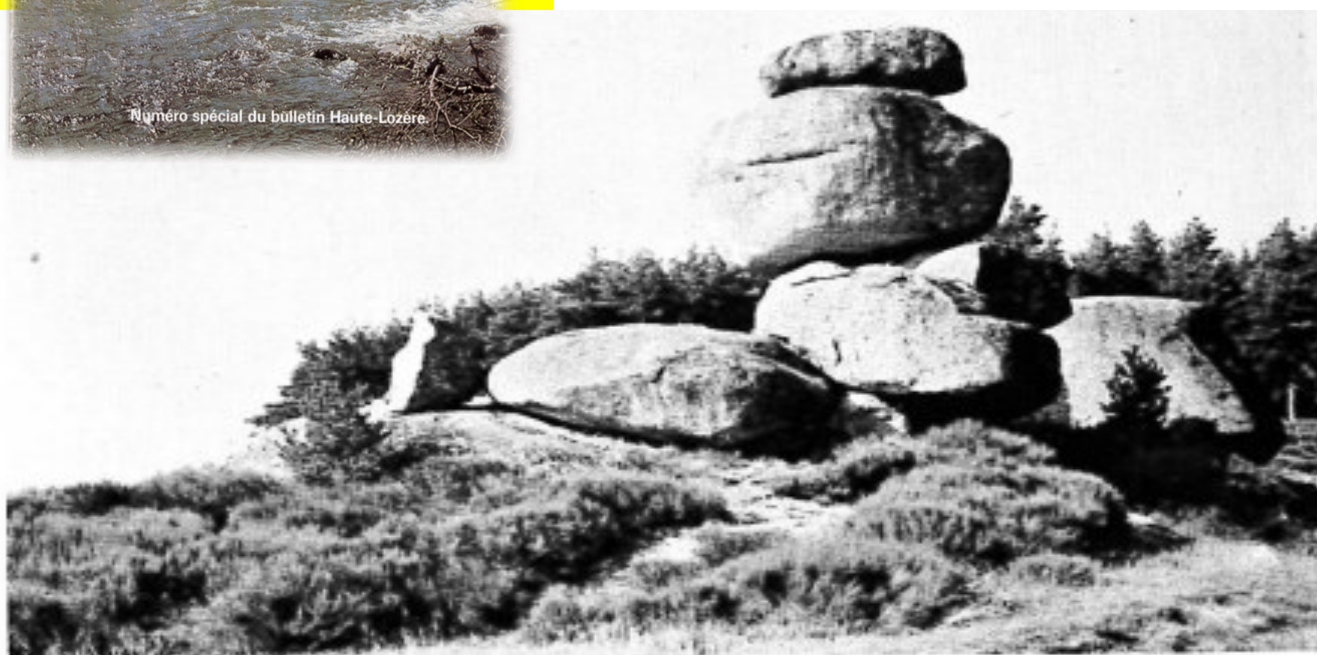
Tarif : 1 personne 12,00€ / le couple 20,00€ / gratuit pour les enfants

Je joins la somme de :

Association Patrimoine et traditions de Serverette

Chez Mme Martel Odile 14, rue Pissaratte 48700 Serverette / 06.82.30.26.70

SERVERETTE... SOUVIENS-TOI

EXTRAIT DU LIVRE « LOZÈRE MARGERIDE AUBRAC »DATANT DE 1972

Rocher de Saint-Jean classé site pittoresque

INTRODUCTION

Amis lecteurs, ne cherchez pas dans les pages qui suivent des études historiques très poussées, ni une description détaillée des œuvres d'art et sites merveilleux de notre région. Nous avons voulu seulement vous signaler l'essentiel et vous mettre sur la voie de la découverte personnelle de tout ce qui fait le charme, la richesse et la grandeur de notre pays.

Ce numéro spécial de « Haute Lozère » voudrait aussi donner confiance à tous les habitants de cette terre qu'on a trop déprécié sur tous les plans, en la qualifiant sans cesse de « terre de misère et de désert rocailleux ». C'est au contraire une terre de beauté, de calme, de repos, de saine nourriture, de santé pour tout dire. Elle peut encore nourrir ses habitants s'ils savent en utiliser toutes les ressources et si — comme c'est son devoir — l'Etat stimule, encourage et soutient leurs efforts.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à sa réalisation, spécialement les municipalités qui ont bien voulu nous aider financièrement.

Le comité de rédaction.

SERVERETTE... SOUVIENS-TOI

SERVERETTE

Situé dans une petite vallée où coule la Truyère, Serverette apparaît subitement aux voyageurs venant de Mende, Aumont ou Saint-Chély. Petit bourg à 975 mètres d'altitude qui par sa situation géographique et l'implantation de ses maisons, étagées à flanc de colline, a un aspect pittoresque qui lui a valu le nom de « Serve-rette le Joli ».

Station touristique très appréciée : en juillet, la population est nettement doublée et triplée en août.

Les rivières qui le traversent ou l'entourent (La Truyère, le Mézère, Roumée) aux eaux poissonneuses sont les délices des touristes ; sur le court de tennis des jeunes se retrouvent, tout à côté les enfants font des exercices aux agrès ou se livrent

aux joies de la baignade, tandis que les adultes, au boulodrome jouent à la pétanque.

Les curiosités sont nombreuses. Tout près du bourg, l'église Saint-Jean (XII^e s), de style roman, classée monument historique, les Rochers du Vanel ou Rocher Saint-Jean, site inscrit... et à l'entrée de Serverette, au carrefour de la R. N° 107 et de la route de Saint-Denis - la croix du Barry (XVI^e s). La Vierge du Rocher (1877) domine le village. De là le touriste peut s'offrir une vue splendide sur le village. L'église paroissiale possède une antique Vierge Noire. Aux environs, disséminés dans les bois de nombreux tombeaux taillés à même le rocher : à Cagnot, Rozierbas et Préviala : tombeaux à l'origine fort discutée.

De nombreux meublés, des hôtels (3) et deux terrains de camping peuvent recevoir de nombreux estivants.

L'activité économique se manifeste par un certain nombre de commerces : boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie, quincaillerie, confection, épicerie (3), mécaniciens (3), maçons (3), menuisiers (3), taxiteux, électricien, etc... et surtout une

laiterie, avec la fabrication du camembert, et une caisserie (éléments d'emballage) qui emploient un certain nombre d'ouvriers.

Notre cité a l'avantage de posséder un médecin et une pharmacie.

De plus signalons les deux écoles et en particulier le pensionnat Sainte-Angèle qui, avec ses 190 enfants ou jeunes, est l'élément dynamique de notre cité.

Les fêtes ne sont pas oubliées : celle de Saint-Jean-Baptiste, patron de la paroisse avec ses jeux, son bal et son feu d'artifice. La procession aux flambeaux à la Vierge du Rocher, fin mai, et celle du 15 août avec la Vierge Noire et illumination.

L'été est l'occasion de concours de pétanque très appréciés et les rues s'animent joyeusement.

Touristes et estivants goûtent la beauté du cadre de Serverette et surtout le calme de ce lieu qu'ils viennent chercher sachant combien la vie de la ville fatigue avec son bruit et son agitation continuelle.

Syndicat d'initiative - Tél. : 20 et 16 à Serverette.

(M. Balmès)

NUMÉRO SPÉCIAL H^{te} LOZÈRE.

Juin - Juillet - Août 1972.



AUMONT.

ST CHÉLY d'APCHER.

LE MALZIEU.

NASBINALS.



ST. AIBAN.

FOURNELS.

SERVERETTE.

SOMMAIRE

Introduction	1	Tourisme équestre	23
La Margeride et son plateau	2	L'Aubrac	25
Le Malzieu et ses environs	3	Canton d'Aumont-Aubrac	27
Gastronomie	7	Javols	34
Saint-Aiban	10	Les villages religieux du Haut-Gévaudan	36
Pêche et chasse	14	Canton de Fournels	39
Canton de Saint-Chély-d'Apcher	15	Folklore, légendes... et histoire	42
		Canton de Nasbinals	43
		Margeride-Aubrac : leur avenir	47
		Conclusion	48

Notre Couverture : Paysage : Le Crozet, près Rimet, sur la route Rimet-Aumont. (Studio Soto, Mende)

MARIE
LOUBAT**CÔTÉ PASSIONS****LE RENDEZ-VOUS DES ARTISTES!!!**

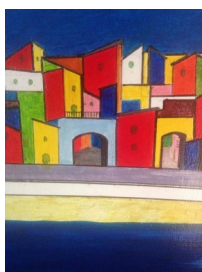
Aujourd'hui,
côté passion s'invite
chez Marie LOUBAT...
Elle s'est installée dans la
maison de ses grands-
parents (Monsieur et
Madame RICOUX), en
juin 2020. Un retour aux
sources familiales où elle
passait toutes ses vacances à Serverette. Marie se



passionne pour de nombreuses
activités manuelles et
intellectuelles... Elle partage avec
nous quelques-unes de ses
réalisations, toiles, dessins et
créations réalisés au pastel sec,
au fusain, à la mine de plomb,
lavis, mais aussi broderies au
point de croix, maquettes en
bois... Une mine de savoir-faire,
elle nous confie ne jamais s'ennuyer,
on ne s'en étonnera pas !!!

Serverette cache quelques
fois bien ses trésors !
Si comme Marie, vous
voulez partager vos
passions, n'hésitez pas à
me contacter ou laisser vos
coordonnées à la Mairie.

Marie-Line BERNARD

EXPOSITION DES ARTISTES SERVERETTOIS

Exposition de peinture !!!
Jean-Pierre Gimelli, Claude Saint-Léger et
Marie-Line Dupuis, vous convient au
vernissage le 8 août 2023 à partir de 18h.
Expo d'été du 8 au 15 août de 10h à 12h30
et de 14h30 à 18h30 à la salle des fêtes.
Au plaisir de vous rencontrer!



CÔTÉ DÉTENTE

Solution P 20

LA GRILLE DE PIERRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

Horizontalement

- 1 La danse de Salomé lui fit perdre la tête – Société
- 2 Eco intime – A son heure et son camion
- 3 Leaders de peu d'importance ou passereaux – Marque de satisfaction des arènes
- 4 Pronom ou conjonction – Elections chez nos voisins
- 5 Tous d'accord – Direction
- 6 Passent en silence à tire d'aile – Scènes de désordre – Interjection
- 7 Au bout du quai – Lieu remarquable – Accent du bébé ou de son pépé
- 8 Lève les fers – Issue de la côte – Fleuve sacré (de droite à gauche)
- 9 Accord du Sud – Levant – Lettres d'Elise – Comme au premier jour
- 10 Empire déchu – Ville sur la Loire – Réaction puérile
- 11 Pour un cheveu – Vin de qualité – Grand ou petit versailles
- 12 Lettres d'ineptie – Toujours là – Deux d'un duo
- 13 Très affectée – Sport d'eau vive
- 14 Début et fin de tout – Village de Serverette
- 15 Ville des Pyrénées Atlantiques avec un gave à son nom – Elimées

Verticalement

- 1 Extrémiste
- 2 Réunion de gradés – Ville de la Ruhr – Utilisent leurs cordes bruyamment
- 3 Se libérer de d'émotions refoulées – Avant le PS
- 4 Fait du neuf – Négation – La fin du blues – Partie d'une webpage
- 5 Sans doute de rudes gaillards – Cinq tirées de six
- 6 (Se) cacha de bas en haut – Lettres de tacot – Et sans doute non avenu
- 7 Femme de lettres – Provient du pavot
- 8 Orientées vers la licence – Grecque
- 9 Petit lopin de terre émergée – Traité par le pompier – Cran de ceinture
- 10 Douce et soyeuse – Organisé en file plus ou moins longue
- 11 Bouts rouges – Article étranger – Un peu de fric – Article
- 12 Pour un supplément – Arriveront à cent avec un petit supplément
- 13 Ile grecque – Dans le vent – Pige – Grecque à l'envers
- 14 Produit de la mer – Résolument contre les éleveurs – Signes de soulagement
- 15 Unités agraires – Elles vont en protestant, notamment dans les Cévennes

OÙ SUIS-JE ?



Cette photo de la précédente édition a été prise sur une maison de la rue de la Chapelette Notre-Dame; que représentent ces deux sabots ?

S'agit-il d'une simple décoration, l'évocation de la présence autrefois de l'échoppe d'un savetier ou d'un sabotier? Mystère .

Pour cette édition, trouverez-vous où cette croix a été photographiée ?



MAIRIE DE SERVERETTE

Responsables de publication
et de rédaction:

La commission communication

Equipe de rédaction :

Séverine Cornut

Roselyne Vidal

Aurélien Baffie

Marie-Line Bernard

Odile Martel

Pierre Peyratout

Et de nombreux Serverettois

INFORMATIONS PRATIQUES :

Dr CAPARELLI : 04 66 48 30 32

Jacqueline DUMAS IDE à domicile :

04 66 48 31 80

TAXI NEGRON : 06 80 73 77 71

Service de garde Médecin: 0 810 604 608

Urgences : 15

Sapeurs pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17



Épicerie

Multi-services :

04.66.44.22.86

Dépôt/vente

« Pause

Grenier » :

07.49.22.43.14



Boulangerie

« Auberge

Saint-Jean » :

04.66.48.15.05



**Chambres
d'hôtes**

« La Bonne

Franquette » :

06.98.99.87.05



Bar/restaurant

« Café

Laroche » :

04.66.48.30.65



«Bar/restaurant/
chambres
d'hôtes « Chez
Gustou »

**MANIFESTATIONS ESTIVALES 2023
COMMUNE DE SERVERETTE**

***Samedi 24 et dimanche 25 juin :** Fête votive de la Saint Jean avec l'inauguration des travaux de l'église Saint-Jean samedi à 15h, suivi d'une messe célébrée par Monseigneur l'Évêque à 17h. En soirée, grillades animées par l'Amicale des Pompiers et feu de la St Jean à partir de 19h ; et le dimanche, jeux divers avec tournoi de football, organisé par le collectif serverettois

***Vendredi 7 et samedi 8 juillet :** Festival Cervaireta organisé par l'association « Sur le Qui Vive ».

***Samedi 29 juillet :** 3ème édition de la « La nuit des légendes », organisée par l'association Patrimoine et Traditions

***Vendredi 4 août :** Traditionnelle rencontre Serverettois/Estivants, à partir de 18h30, à la salle polyvalente

***Dimanche 6 août :** Traditionnel Vide-Grenier, de 8h00 à 18h00, dans la rue Royale de Serverette, organisé par l'association Patrimoine et Traditions

***Du mardi 8 au mardi 15 août :** Exposition d'été, peintures des artistes serverettois, à la salle polyvalente de Serverette, entrée gratuite

*** Mardi 15 août :** - «Faites des Jeux», après-midi récréatif, place de la mairie, organisé par l'association Patrimoine et Traditions - Illuminations du village et Feu d'Artifice en soirée

***Samedi 26 août :** Assemblée générale de l'association Patrimoine et Traditions, suivie de l'apéritif dînatoire de convivialité, à la salle polyvalente de Serverette, ouvert à tous

***Samedi 16 et Dimanche 17 septembre :** Journées du Patrimoine

***Pour l'automne :** Randonnée, Halloween, préparation de Noël etc..., projets à l'étude pour l'automne

VISITES : Chaque mardi de juillet et août, visite guidée du village. Départ à 10h00 de la fontaine du Barry (organisée par l'association Patrimoine et Traditions)

Chaque jeudi de juillet et août, visite guidée de Cagnot. Départ à 10h00 de la mairie (organisée par l'association Patrimoine et Traditions)

Réponse de la P 19

Horizontalement :

1 : Jean-Baptiste - SA ; 2 : Umberto - Laitier ; 3 : Roitelets - Olé
4 : Que - Votations ; 5 : Unanimes - NNO ; 6 : Angès - Sceesn - Eh
7 : Uai - Site - Aigu ; 8 : Rue - Eve - Egnag ; 9 : Oc - est - EISLE - Nu
10 : URSS - Cosne - Na ; 11 : Tif - AOP - Trianon ; 12 : IEI - Ici ; UO
13 : Snobinarde ; Raft ; 14 : TT - Pouchaldet ; 15 : Mauléon - Usées

Verticalement :

1 : Jusqu'au-boutiste ; 2 : EM - Unna - Crient ; 3 : Abréagir - SFIO ;
4 : Néo - Ne - Ues - Bpa ; 5 : Brivistes - AEIOU ; 6 : Attom ; TCO - Nul ;
7 : Poëtesse - Opiacé ; 8 : Lascives - Rhô ; 9 : Illet - Eteint - Dan
10 : Satinée - Sérriel ; 11 : Tisons - El - Ic - Du ; 12 : Et - Nonagénaires ;
13 : los - In - An - Ate ; 14 : Sel - Vegan - Ouf ; 15 : Ares - Huguenotes